

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00726
Numéro SIREN : 402 767 073
Nom ou dénomination : A.S.R. EQUIPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2017 sous le numéro de dépôt 14174

1

BILAN - ACTIF

DGFP N° 2050 2017

Page 18

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		1	2
Adresse de l'entreprise 9 Rue de la Halotte		77470 TRILPORT		Durée de l'exercice précédent	
Numéro SIRET* 4 0 2 7 6 7 0 7 3 0 0 0 3 2				N° de Répartition	
		Exercice clos le 31 12 2017		N° de l'exercice précédent	
		3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5	
		COMMERCE DE MEAUX			
		Net		Net	
		3		4	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
Frais d'établissement *		AB	AC		
Frais de développement *		CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	14 940	4 956
Fonds commercial (I)		AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM		
Terrains		AN	AO		
Constructions		AP	AQ	118 226	3 021
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	36 785	1 557
Autres immobilisations corporelles		AT	AU	28 243	15 804
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT		
Autres participations		CU	CV		
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	17 400	17 400
TOTAL (II)		BJ	BK	198 194	42 738
					38 080
Matières premières, approvisionnements		BL	BM		
En cours de production de biens		BN	BO		
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU	16 510	343 269
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	3 791	900
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	653 290	747 793
Autres créances (3)		BZ	CA	15 621	29 228
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE	90 388	88 171
Disponibilités		CF	CG	307 654	431 375
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	1 730	2 054
TOTAL (III)		CJ	CK	16 510	1 415 742
					1 612 232
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	214 703	1 458 479
					1 650 313
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
		CP	17 400	CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :	
Immobilisations :					

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :75...000.....)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	464 079	483 151
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 364	100 929
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)			DL	649 943
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		272
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	802	93 866
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	132 015	119 989
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	547 083	606 439
	Dettes fiscales et sociales	DY	121 792	153 904
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	6 845	9 263
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)			EC	808 537
Ecart de conversion passif * (V)			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 458 479
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	808 537	983 734
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		272

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Page 20

Formulaire obligatoire (article 13
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 382 972	FB	48 846	FC	3 431 818
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 382 972	FK	48 846	FL	3 431 818
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 510
	Autres produits (1) (11)					PQ	0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 448 328
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 480 498
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(30 557)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 246 458
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 274
	Salaires et traitements*					FY	399 846
	Charges sociales (10)					FZ	165 525
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	7 148
						GB	
						GC	16 510
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	21
	Autres charges (12)					GE	1 520
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 302 722
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	145 606
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 617
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 617
						GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	
	Total des charges financières (VI)					GV	3 617
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	149 224
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							160 570

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informations

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Page 21

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1											
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB													
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	639	34											
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		15 236											
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG													
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	639	15 270											
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(639)	(15 270)											
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ													
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	45 221	44 372											
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	3 451 946	3 513 249											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 348 582	3 412 321											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	103 364	100 929											
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO													
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY													
		IG													
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP													
		HQ													
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH													
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ													
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK													
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX													
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC													
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD													
	(9) Dont transferts de charges	A1													
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2													
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3														
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4														
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9															
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>amendes</td> <td>639</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	amendes	639				
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
amendes	639														
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs						
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 115 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	13 496		6 400
Installations générales agencements aménagements des constructions	121 247		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 341		
Installations générales agencements aménagements divers	30 854		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 788		5 405
TOTAL	198 230		5 405
Prêts, autres immobilisations financières	17 400		
TOTAL	17 400		
TOTAL GENERAL	229 126		11 805

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			19 896	19 896
Installations générales agencements aménagements constr.			121 247	121 247
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			38 341	38 341
Installations générales agencements aménagements divers			30 854	30 854
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 193	13 193
TOTAL			203 635	203 635
Prêts, autres immobilisations financières			17 400	17 400
TOTAL			17 400	17 400
TOTAL GENERAL			240 931	240 931

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 496	1 444		14 940
Installations générales agencements aménagements constr.	117 380	847		118 226
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 263	521		36 785
Installations générales agencements aménagements divers	18 166	1 995		20 161
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 741	2 341		8 081
TOTAL	177 550	5 704		183 254
TOTAL GENERAL	191 046	7 148		198 194

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 444				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	847				
Instal.techniques matériel outillage indus.	521				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 995				
Matériel de bureau informatique mobilier	854	1 487			
TOTAL	4 217	1 487			
TOTAL GENERAL	5 661	1 487			

EURL A.S.R.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2016

EURL A.S.R.

9 Rue de la Halotte
77470 TRILPORT

Ce rapport contient 10 pages

EURL A.S.R.

Siège social : 9 Rue de la Halotte – 77470 Trilport
Capital social : € 75 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A.S.R., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

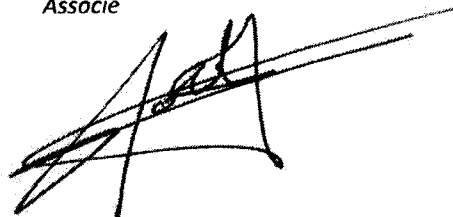
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 15 juin 2017

Advance Mortier & Associés

Olivier Mortier
Associé



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	16 510	16 510	16 510		16 510
TOTAL	16 510	16 510	16 510		16 510
TOTAL GENERAL	16 510	16 510	16 510		16 510
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 510	16 510		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 400	17 400	
Autres créances clients	653 290	653 290	
Personnel et comptes rattachés	481	481	
Impôts sur les bénéfices	3 269	3 269	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 135	3 135	
Divers état et autres collectivités publiques	1 419	1 419	
Débiteurs divers	7 318	7 318	
Charges constatées d'avance	1 730	1 730	
TOTAL	688 041	688 041	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	547 083	547 083		
Personnel et comptes rattachés	47 071	47 071		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 962	49 962		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 022	24 022		
Autres impôts taxes et assimilés	737	737		
Groupe et associés	802	802		
Autres dettes	6 845	6 845		
TOTAL	676 522	676 522		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	75.0000	1 000			1 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 096
Dettes fiscales et sociales	121 791
Autres dettes	6 845
Total	178 732

ASR EQUIPEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 9 rue de la Halotte, ZAC de la Halotte
77470 TRILPORT
402 767 073 RCS MEAUX

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Le soussigné Jean-Jacques BOUDET, gérant non associé de la société ASR EQUIPEMENTS, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

Le niveau d'activité et le résultat bénéficiaires sont stables et conformes à nos attentes.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 1^{er} avril 2017, la société J.J.BOUDET GESTION SARL a nommé pour une durée de six exercices :

- La SAS Advance Mortier & Associés, 469 Avenue du Prado 13 008 Marseille, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
- La société BONIFACIO & Associés, 11 Avenue Frédéric Mistral 13 008 Marseille, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont les suivants :

Nous avons pour objectif de maintenir ce niveau d'activité et de stabiliser nos résultats.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Fournisseurs au 31 décembre 2016 :

Date d'échéances	Solde dettes
De 0 jours à 30 jours	318 236.44 €
De 30 jours à 61 jours	178 601.80 €
De 61 jours à 92 jours	0,00 €
De 92 jours à 122 jours	0,00 €
Plus de 122 jours	0,00 €

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 431 818,26 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 16 509,90 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 449 940,87 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 246 457,66 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 17 274,10 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 399 846,11 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 165 524,58 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 7,00.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 23 657,38 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 21,31 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 302 722,01 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 145 606,15 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 3 617,39 euros, il s'établit à 149 223,54 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -639,00 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de 45 221,00 euros,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 103 363,54 euros.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 458 479,23 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 103 363,54 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 363,54 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	464 079,13 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	567 442,67 euros
---	------------------

A titre de dividende global à l'associé unique Soit 120 euros par part	120 000,00 euros
---	------------------

Le solde	447 442,67 euros
----------	------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 447 442,67 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 529 942,67 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

A la date de l'Assemblée Générale Ordinaire – Approbation des comptes du 30.06.2015

- 50 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

A la date de l'Assemblée Générale Ordinaire – Approbation des comptes du 30.06.2016

- 120 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7 255 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

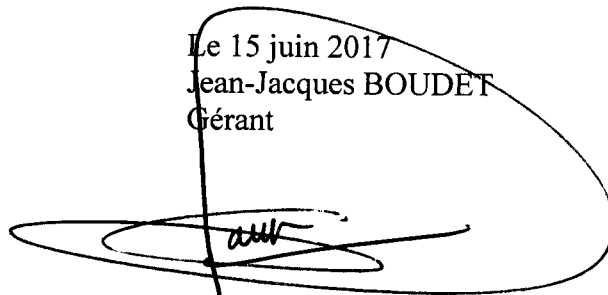
GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

Fait à TRILPORT

Le 15 juin 2017
Jean-Jacques BOUDET
Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name and title.

ASR EQUIPEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 9 rue de la Halotte, ZAC de la Halotte
77470 TRILPORT
402 767 073 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

L'an 2017,
Le 30 juin,
A 14 heures,

La société J.J. BOUDET GESTION, SARL au capital de 1 000,00 euros, ayant son siège social 333 chemin de Clarisse 13530 TRETS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 493 976 609, représentée par M. Jean-Jacques BOUDET en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 75 euros composant le capital social de la société ASR EQUIPEMENTS,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

En présence de Monsieur Jean-Jacques BOUDET, gérant non associé de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant non associé de la Société, Monsieur Jean-Jacques BOUDET, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Monsieur Jean-Jacques BOUDET, gérant non associé, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7255 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 2 418 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 103 363,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 363,54 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	464 079,13 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	567 442,67 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	120 000,00 euros
Soit 120 euros par part	
Le solde	447 442,67 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

A la date de l'Assemblée Générale Ordinaire – Approbation des comptes du 30.06.2015

- 50 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

A la date de l'Assemblée Générale Ordinaire – Approbation des comptes du 30.06.2016

- 120 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Location des locaux à la SCI MARIGANE, dont Monsieur JEAN JACQUES BOUDET est le gérant, pour un montant de 69 600.00 euros HT au titre de l'exercice écoulé.
- Facturation de la société JJ BOUGET GESTION vers la société ASR EQUIPEMENT, dont Monsieur JEAN JACQUES BOUDET est le gérant, de prestations de gestion pour un montant de 220 800,00 euros HT au titre de l'exercice écoulé.

-
L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique informe qu'aucune rémunération n'a été versée au gérant au titre de l'exercice clos.

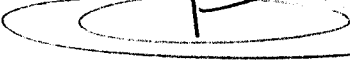
Il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jean-Jacques BOUDET



ASR EQUIPEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 9 rue de la Halotte, ZAC de la Halotte
77470 TRILPORT
402 767 073 RCS MEAUX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 103 363,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 363,54 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	464 079,13 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	567 442,67 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	120 000,00 euros
Soit 120 euros par part	
Le solde	447 442,67 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

A la date de l'Assemblée Générale Ordinaire – Approbation des comptes du 30.06.2015

- 50 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

A la date de l'Assemblée Générale Ordinaire – Approbation des comptes du 30.06.2016

- 120 000,00 euros, soit 120,00 euros par titre
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance




IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
EURL A.S.R.		9 Rue de la Halotte	
SIRET	4 0 2 7 6 7 0 7 3 0 0 0 3 2	77470 TRILPORT	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Commerce de gros (commerce interentreprises) Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	118 508	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		
			PV à long terme imposables à 0%		
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
O. C. E. Immeuble Le Continental Centre d'Affaires Parinord 93150 LE BLANC MESNIL Tél: 01.48.65.59.58	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 15/05/2016 Lieu: TRILPORT
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant BOUDET JEAN JACQUES
	Signature



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise EURL A.S.R.

ANNÉE 2016 ou exercice

Adresse 9 Rue de la Halotte 77470 TRILPORT

du 01/01/2016

au 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	LEROY HUGO	DIRECTEUR COMMERCIAL	10 ROUTE DE VOUZIERS		08190 POILCOURT SYDNEY			
2	LEONARD LAETITIA ISABELLE	TECHNICO COMMERCIAL	14 B RUE DE LA MALADREDRIE		77141 VAUDOY EN BRIE			
3	COULON FRANCK	TECHNICO COMMERCIAL	22 RUE JEAN MOULIN		95700 ROISSY EN FRANCE			
4	POULAIN VERONIQUE	ASSISTANTE DIRECTION	22 RUE FREDERIC PASSY		77470 TRILPORT			
5	TERRINE DAVID	CHEF MAGASINIER	15 RUE DE GERMIGNY		77470 TRILPORT			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
121 067		3 510		124 577	6 003			130 580
81 548		1 747		83 295	2 885			86 180
60 146		2 547		62 693	4 339			67 032
52 182				52 182				52 182
34 851				34 851				34 851
349 793		7 804		357 597	13 227			370 824
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 617
Total	1 617

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ⑫	372 441	- de l'exercice 2016 ⑬	156 628
- de l'exercice précédent ⑭	333 111	- de l'exercice précédent ⑮	169 319
Nom et qualité du signataire BOUDET JEAN JACQUES Gérant		A TRILPORT le 15/05/2016 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Adresse de l'entreprise 9 Rue de la Halotte

77470 TRILPORT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET*

4 0 2 7 6 7 0 7 3 0 0 0 3 2

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, [3 1 1 2 2 0 1 6]		N-1 [3 1 1 2 2 0 1 5]	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	19 896	14 940	4 956	
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	121 247	118 226	3 021	3 867
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	38 341	36 785	1 557	2 078
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	44 047	28 243	15 804	14 735
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	17 400		17 400	17 400
	TOTAL (II)	BJ	BK	240 931	198 194	42 738	38 080
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	359 778	16 510	343 269	312 712
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 791		3 791	900
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	653 290		653 290	747 793
	Autres créances (3)	BZ	CA	15 621		15 621	29 228
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	90 388		90 388	88 171
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	307 654		307 654	431 375
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 730		1 730	2 054
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 432 251	16 510	1 415 742	1 612 232
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 673 182	214 703	1 458 479	1 650 313
			CP	17 400			

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

17 400

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise : EURL A. S. R.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :75...000.....)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	464 079	483 151
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 364	100 929
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	649 943	666 579
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		272
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	802	93 866
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	132 015	119 989
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	547 083	606 439
	Dettes fiscales et sociales	DY	121 792	153 904
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 845	9 263
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	808 537	983 734
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 458 479	1 650 313
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	808 537	983 734
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		272

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Page 6

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 382 972	FB	48 846	FC	3 431 818	3 463 923	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
		services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 382 972	FK	48 846	FL	3 431 818	3 463 923	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 510	16 510	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	32 817	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 448 328		3 513 249	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	1 480 498		1 650 510		
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(30 557)		(144 269)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 246 458		1 084 935		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	17 274		15 637		
	Salaires et traitements*			FY	399 846		575 031		
	Charges sociales (10)			FZ	165 525		140 302		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	7 148		12 504		
			- dotations aux provisions	GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	16 510		16 510			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD							
	Autres charges (12)	GE	21		1 520				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	3 302 722		3 352 679			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)		GG	145 606		160 570			
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH					
		Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI					
	Produits financiers de participations (5)		GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	3 617					
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM						
	Différences positives de change		GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO						
Total des produits financiers (V)		GP	3 617						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR						
	Différences négatives de change		GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT						
	Total des charges financières (VI)		GU						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	3 617						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)		GW	149 224		160 570				

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Page 7

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	639	34	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		15 236	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	639	15 270	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(639)	(15 270)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	45 221	44 372	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	3 451 946	3 513 249	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 348 582	3 412 321	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	103 364	100 929	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
amendes		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		639			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL A. S. R.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant		*		
				1		2		3		4		
		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	KD	13 496	KE		KF				6 400		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK						
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN						
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	121 247	KQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	38 341	KT		KU					
			KV	30 854	KW		KX					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KY		KZ						
		Matériel de transport *		LB	7 788	LC		LD			5 405	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF		LG				
		Emballages récupérables et divers *		LH		LI		LJ				
	Immobilisations corporelles en cours	LK		LL		LM						
	Avances et acomptes	LN	198 230	LO		LP				5 405		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T					
		Autres participations	8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières		1T	17 400	1U		1V						
TOTAL IV		LQ	17 400	LR		LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	229 126	OH		OJ				11 805		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4		
		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	19 896	IX	19 896	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	121 247	MI	121 247
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	38 341	ML	38 341
		Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	30 854	MO	30 854
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	13 193	MU	13 193
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	203 635	NI	203 635
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations	IO		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	17 400	2G	17 400	
TOTAL IV		13		NJ		NK	17 400	2H	17 400	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		OK		OL	240 931	OM	240 931	

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	13 496	PF	1 444	PG		PH	14 940
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre		PR		PS		PT		PU	
Sur sol d'autrui		PV	117 380	PW	847	PX		PY	118 226
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PZ	36 263	QA	521	QB		QC	36 785
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	18 166	QE	1 995	QF		QG	20 161
Autres		QH		QI		QJ		QK	
Immobilisations corporelles		QL	5 741	QM	2 341	QN		QO	8 081
Matériel de transport		QP		QR		QS		QT	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QU	177 550	QV	5 704	QW		QX	183 254
Emballages récupérables et divers		ØN	191 046	ØP	7 148	ØQ		ØR	198 194
TOTAL III									
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre							
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst. gales, agenc am. divers							
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venté	NW						
NP + NQ + NR			Total général non venté (NS + NT + NU)	NY		Total général non venté (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Montant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation des comptes

O. C. E.

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	16 510	6P	16 510
	Sur comptes clients	6T		6U	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	
	TOTAL III	7B	16 510	TY	16 510
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	16 510	UB	16 510
		Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	16 510
			- financières	UG	
			- exceptionnelles	UJ	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	17 400	UV	17 400	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	653 290		653 290					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	481		481					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 269		3 269				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 135		3 135				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	1 419		1 419				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 318		7 318					
	Charges constatées d'avance	VS	1 730		1 730					
	TOTAUX		VT	688 041	VU	688 041	VV			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
		à plus de 1 an à l'origine	VH							
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	547 083		547 083					
	Personnel et comptes rattachés	8C	47 071		47 071					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	49 962		49 962					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	24 022		24 022				
		Obligations cautionnées	VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	737		737				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
	Groupe et associés (2)	VI	802		802					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	6 845		6 845						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX		VY	676 522	VZ	676 522					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL A. S. R.

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés								WA	103 364		
		de son conjoint								WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			moins part déductible *		à réintégrer :		WC				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE 7 255		XE	10 282			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG 3 027						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Amendes et pénalités	WJ	639		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	639			
					Charges financières (art. 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	45 220	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8		
			- imposées au taux de 0 %								ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme								WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions								WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	32 786
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	WR	192 291	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV	
		- imposées aux taux de 0 %										WH	
		- imposées aux taux de 19 %										WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *												XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)												2A	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY	
Majoration d'amortissement *												XD	
Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
										PC			
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS	31 548
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	4 115	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
TOTAL II										XH	35 663		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										XI	156 628	XJ	
bénéfice (I moins II)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	156 628	XO	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

31/12/2016

[illegible]

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1, 1^{er} bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

50 651

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1^{er} bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

ORGANIC

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL A. S. R.										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	483 151	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	100 929		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	120 000				
					Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG	464 079				
TOTAL I			OF	584 079	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	584 079		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		)	YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	581 334	653 573				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		)	XQ	204 363	182 991				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	3 823					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	261 027	102 366				
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	50 904	23 046				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		)	ST	145 007	122 959				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 246 458	1 084 935				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	7 208	8 547				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		)	9Z	10 066	7 090				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	17 274	15 637				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	679 286	683 740				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	576 046	410 412				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				OB	391 332					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):				YP	7	7				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA									
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH									
					N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

QUADRATUS Informatique

O. C. E.

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : EURL A . S . R .

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme

taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %

Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL A.S.R.

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	3 431 818
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	0
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	3 431 819

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	1 480 498
Variation de stock (marchandises)	OO	(30 557)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 042 095
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	95 916
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	21
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	2 587 973

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	843 846
-----------------------------	--------------------------	-----------	----------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	843 846
--	-----------	----------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		3 431 818
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ 31/12/2016
Date de cessation	HR		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 0 2 7 6 7 0 7 3 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL A.S.R.

ADRESSE (voie) 9 Rue de la Halotte

CODE POSTAL 77470 VILLE TRILPORT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination JJ BOUDET GESTION

N° SIREN (si société établie en France) 493976609 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Adresse : N° 333 Voie CHEMIN DE CLARISSE

Code postal 13530 Commune TRETS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 LOGICIEL	4 956.35		4 956.35	
28050000 AMORT.LOGICIEL	19 896.17	13 496.17	6 400.00	47.42
	14 939.82	13 496.17	1 443.65	10.70
CONSTRUCTIONS				
21450000 AAI CONSTR./SOL D'AUTRUI	3 020.56	3 867.35	846.79	21.90
28145000 AMORT.AAI CONSTR/SOL AUTR	121 247.01	121 247.01		
	118 226.45	117 379.66	846.79	0.72
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	1 556.52	2 077.90	521.38	25.09
21550000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	35 993.64	35 993.64		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	2 347.60	2 347.60		
28155000 AMORT.OUTILLAG.INDUSTRIEL	35 993.64	35 831.78	161.86	0.45
	791.08	431.56	359.52	83.31
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21810000 AAI DIVERS	15 804.21	14 734.98	1 069.23	7.26
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	30 853.87	30 853.87		
28181000 AMORT.AAI DIVERS	13 192.99	7 787.70	5 405.29	69.41
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	20 161.16	18 165.96	1 995.20	10.98
	8 081.49	5 740.63	2 340.86	40.78
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	17 400.00	17 400.00		
	17 400.00	17 400.00		
Total II	42 737.64	38 080.23	4 657.41	12.23
MARCHANDISES				
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	343 268.80	312 712.00	30 556.80	9.77
39700000 PROVIS°DEPRECIAT STOCK MSES	359 778.30	329 221.50	30 556.80	9.28
	16 509.50	16 509.50		
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
40910000 FOURN.AV.ACPT VERSES/COMM	3 790.50	900.00	2 890.50	321.17
	3 790.50	900.00	2 890.50	321.17
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100000 CLIENTS	653 290.00	747 793.08	94 503.08	12.64
41810000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	653 290.00	722 779.08	69 489.08	9.61
		25 014.00	25 014.00	100.00
AUTRES CREANCES				
40100000 FOURNISSEURS	15 621.16	29 228.08	13 606.92	46.55
40980000 FOURS AVOIR A RECEVOIR	148.80	76.80	72.00	93.75
42500000 PERSONNEL AVANC.ET ACPTES	7 168.93	7 168.93		
44400000 IMPOTS SOCIETES	480.68	480.68		
44566200 TVA DEDUCTIBLE 20%	3 269.00		3 269.00	
44582000 TVA ACTIF A REGULARISER		13 359.75	13 359.75	100.00
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES		2 909.00	2 909.00	100.00
44587900 TVA/AVOIR A ETABLIR	3 134.75	1 969.93	1 164.82	59.13
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		400.00	400.00	100.00
46700000 DEBITEURS DIVERS	1 419.00		1 419.00	
		2 862.99	2 862.99	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
50340000 PLACEMENT VEGA	90 387.91	88 170.79	2 217.12	2.51
	90 387.91	88 170.79	2 217.12	2.51
DISPONIBILITES				
51210000 BNQ : B.N.P.	307 653.68	431 374.82	123 721.14	28.68
51240000 HSBC	50 137.81	294 344.94	244 207.13	82.97
51255000 VEGA PRIVE	256 813.02	137 029.88	119 783.14	87.41
	702.85		702.85	

ACTIF

Dossier N° 000334 en Euros.

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL					
10100000 CAPITAL		75 000.00	75 000.00		
		75 000.00	75 000.00		
RESERVE LEGALE					
10611000 RESERVE LEGALE PROPR.DITE		7 500.00	7 500.00		
		7 500.00	7 500.00		
REPORT A NOUVEAU					
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.		464 079.13	483 150.63	19 071.50	3.95
		464 079.13	483 150.63	19 071.50	3.95
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)					
		103 363.54	100 928.50	2 435.04	2.41
Total I		649 942.67	666 579.13	16 636.46	2.50
CONCOURS BANCAIRES COURANTS					
51255000 VEGA PRIVE			271.85	271.85	100.00
			271.85	271.85	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES					
45100000 GROUPE JJ BOUDET		802.11	93 865.65	93 063.54	99.15
45510000 COMPTE COURANT BOUDET		802.11	91 624.11	90 822.00	99.12
			2 241.54	2 241.54	100.00
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS					
41910000 CLTS AV.ACPT RECUS S/COMM		132 014.59	119 989.17	12 025.42	10.02
41910100 AVANCE ACPTE CLIENTS 2016		29 935.99	28 151.19	1 784.80	6.34
41910200 ACOMPTE CLIENTS 2017			91 837.98	91 837.98	100.00
		102 078.60		102 078.60	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES					
40100000 FOURNISSEURS		547 082.83	606 439.17	59 356.34	9.79
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES		496 987.04	594 200.33	97 213.29	16.36
		50 095.79	12 238.84	37 856.95	309.32
DETTES FISCALES ET SOCIALES					
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL		121 791.82	153 904.44	32 112.62	20.87
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES		175.16		175.16	
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER		34 895.42	30 576.07	4 319.35	14.13
43100000 URSSAF		12 000.00		12 000.00	
43707000 RETRAITE UNIES		14 404.00	18 158.00	3 754.00	20.67
43708000 APRIONIS		5 130.00	13 238.00	8 108.00	61.25
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER		445.53	140.00	305.53	218.24
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER		15 755.08	13 057.87	2 697.21	20.66
43860100 TAXE APPRENTISSAGE A A PAYER		5 065.00		5 065.00	
43860200 FORMATION CONTINUE A PAYER		2 661.00	2 369.00	292.00	12.33
43861000 CHARG.SOCIALES GERANT		2 152.34	1 916.21	236.13	12.32
44400000 IMPOTS SOCIETES		4 349.00	15 218.00	10 869.00	71.42
44551000 TVA A DECAISSER			1 787.00	1 787.00	100.00
44581000 TVA PASSIF A REGULARISER		11 991.00	49 841.00	37 850.00	75.94
44586900 TVA/AVOIR A RECEVOIR		11 683.00	879.00	10 804.00	NS
44587000 TCA/FACTURES A ETABLIR		348.29	348.29		
44860000 CHARGES A PAYER			4 169.00	4 169.00	100.00
		737.00	2 207.00	1 470.00	66.61
AUTRES DETTES					
41100000 CLIENTS		6 845.21	9 263.25	2 418.04	26.10
41980000 CLTS AVOIR A ETABLIR		300.00	60.97	239.03	392.05
46720000 REMBT.FRAIS BOUDET			2 400.00	2 400.00	100.00
46740000 REMBT FRAIS LEROY		3 685.24	4 243.07	557.83	13.15
46760000 REMBT FRAIS OLIVIER		557.24	538.80	18.44	3.42
46781000 REMBT FRAIS COULON		141.54	141.54		
		1 298.89	1 054.87	244.02	23.13

PASSIF

O. C. E.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES				
70700000 VENTES A 20%	3 431 818.26	3 463 923.34	32 105.08	0.93
70709000 VENTES EXPORT	3 377 974.06	3 406 908.11	28 934.05	0.85
70709100 EXPORT HORS CEE	48 990.00	50 834.00	1 844.00	3.63
70710000 VENTES A 19.6%	144.00		144.00	
70720000 VENTES DE DECHETS	92.00		92.00	
	5 090.20	6 181.23	1 091.03	17.65
Chiffre d'affaires NET	3 431 818.26	3 463 923.34	32 105.08	0.93
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES				
78173000 REPRISE PROV DEPRECIAT STOCK	16 509.50	16 509.50		
	16 509.50	16 509.50		
AUTRES PRODUITS				
75800000 PROD.DIVERS GESTION COURA	0.40	32 816.55	32 816.15	100.00
	0.40	32 816.55	32 816.15	100.00
Total des Produits d'exploitation	3 448 328.16	3 513 249.39	64 921.23	1.85
ACHATS DE MARCHANDISES				
60700000 ACHATS M/SES H.T.	1 480 497.67	1 650 509.89	170 012.22	10.30
60710000 ACHATS M/SES INTRACOMM.	1 071 282.32	1 132 114.16	60 831.84	5.37
60870000 FRAIS ACH/VENT-MSES	231 353.71	375 527.21	144 173.50	38.39
	177 861.64	142 868.52	34 993.12	24.49
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	30 556.80	144 268.60	113 711.80	78.82
	30 556.80	144 268.60	113 711.80	78.82
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
60400000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	1 246 457.66	1 084 934.79	161 522.87	14.89
60401000 SOUS TRAITANCE INTRA COM	329 051.25	399 419.21	70 367.96	17.62
60410000 DECHARGES	250 176.00	208 470.00	41 706.00	20.01
60610000 CARBURANT BOUDET JJ	2 106.38	1 962.56	143.82	7.33
60611000 GAZ-FUEL	4 452.08	4 339.93	112.15	2.58
60611100 CARBURANT LEROY H.	856.95	918.66	61.71	6.72
60611150 CARBURANT LEONARD L.	3 269.12	3 638.19	369.07	10.14
60611200 CARBURANT COULON F.	1 937.79	2 107.38	169.59	8.05
60612000 ELECTRICITE TRILPORT	2 056.86	2 182.99	126.13	5.78
60613000 EAU	2 413.71	2 174.48	239.23	11.00
60630000 PETIT OUTILLAGE	331.55	352.98	21.43	6.07
60640000 FOURNITURES BUREAU	1 738.53	1 008.60	729.93	72.37
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL	8 792.25	8 747.50	44.75	0.51
61100000 FRAIS SECRET.EXTERIEUR	946.18	696.02	250.16	35.94
61310000 LOYER LOCAL		43 721.26	43 721.26	100.00
61350000 LOCATION MATERIEL	69 600.00	69 600.00		
61351000 LOCATøALARME TELESURVEILL	95 148.30	75 574.14	19 574.16	25.90
61353100 LOCATøPHOTOCOPIEUR CANON	1 079.28	1 079.28		
61353300 LOCATø PHOTOCOPIEUR CANON	971.88	903.72	68.16	7.54
61357100 LOCATION C3		440.00	440.00	100.00
61357700 CREDIPAR 208 CT-895-WE	2 787.60		2 787.60	
61357900 LOCATION 508 DE-604-ZV		2 277.98	2 277.98	100.00
61358000 LLD Q3	3 477.29	8 529.00	5 051.71	59.23
61358100 LLD CITROEN C4 DK-515-CP	13 972.92	13 972.92		
61358200 LOCATION DR-920-XR	5 952.01	6 935.28	983.27	14.18
61358300 LOCATION PEUGEOT 508 EB-091-QF	4 928.52	2 847.59	2 080.93	73.08
61360000 LOCATION VEHICULE	5 677.31		5 677.31	
61500000 ENTRETIEN LOCAUX	767.96	830.71	62.75	7.55
61510000 ENTRETIEN ESPACE VERT	3 460.82	1 943.14	1 517.68	78.10
	3 576.00	2 424.00	1 152.00	47.52

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
61550000 ENTRETIEN MATERIEL		8 438.20		7 050.22	1 387.98	19.69
61550400 ENTR.REPAR.MAT.TRANSPORT		3 934.89		2 166.92	1 767.97	81.59
61560000 MAINTENANCE		1 270.91		1 722.21	451.30	26.20
61600000 PRIMES D'ASSURANCE		14 385.82		14 144.16	241.66	1.71
61620000 ASSURANCE LLD		979.51		916.29	63.22	6.90
61810000 DOCUMENTATION				4 270.00	4 270.00	100.00
62110000 PERSONNEL EXTER. A L'ENTR		3 822.66			3 822.66	
62210000 COMMISSIONS/INFORMATIONS		3 000.00		1 900.00	1 100.00	57.89
62220000 COMMISSIONS S/VENTES		47 903.91		21 145.95	26 757.96	126.54
62260000 HONORAIRES		12 826.00		11 824.00	1 002.00	8.47
62260100 HONORAIRES DIVERS		6 636.00		3 383.00	3 253.00	96.16
62260200 PRESTAT ⁰ ASSISTANCE CCIALE		220 800.00		72 000.00	148 800.00	206.67
62260300 HONORAIRES DE CONSEIL		20 000.00		15 000.00	5 000.00	33.33
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENT.		765.16		159.32	605.84	380.27
62310000 PUBLICITE + ANNONCES		349.40		721.00	371.60	51.54
62311100 GOOGLE				1 396.44	1 396.44	100.00
62330000 SEMINAIRE		7 959.16			7 959.16	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE		1 616.61		824.78	791.83	96.00
62370000 ABONNEMENTS		2 378.08			2 378.08	
62380000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLIQUES		20.00		807.80	787.80	97.52
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		223.20		257.00	33.80	13.15
62510100 FRAIS DEPLACEMENT BOUDET		17 883.67		16 595.80	1 287.87	7.76
62510300 FRAIS DEPLACEMENT LEROY		2 733.95		3 270.94	536.99	16.42
62511000 FRAIS DEPLACEMENT DEMARLE				488.00	488.00	100.00
62511200 FRAIS DEPLACEMENT COULON		2 282.45		2 195.78	86.67	3.95
62511400 FRAIS DEPLACEMENT LEONARD L.		948.51		871.68	76.83	8.81
62560000 FRAIS POUR LE PERSONNEL		763.59		1 251.82	488.23	39.00
62600000 TELEPHONE		2 301.09		2 049.12	251.97	12.30
62610000 FRAIS INTERNET-TELEPHONE		1 440.00		1 440.00		
62620000 SFR		3 438.72		3 332.16	106.56	3.20
62630000 MACHINE A AFFRANCHIR		1 179.28		1 005.00	174.28	17.34
62631000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT				8.16	8.16	100.00
62640000 FIBRE OPTIQUE		3 360.00		3 360.00		
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS		4 178.91		4 183.16	4.25	0.10
62750000 FRAIS PLACEMENT		425.57		354.16	71.41	20.16
62800000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS		1 524.69		4 702.35	3 177.66	67.58
62810000 ABONNEMENT DIVERS		1 479.80		759.80	720.00	94.76
62811000 SITE INTERNET		25 679.38		12 280.25	13 399.13	109.11
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		17 274.10		15 637.42	1 636.68	10.47
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		2 661.00		2 369.07	291.93	12.32
63330000 FORMATION CONTINUE		4 186.34		1 915.85	2 270.49	118.51
63511000 CFE		2 281.00		2 158.00	123.00	5.70
63511100 CVAE		4 927.00		6 389.00	1 462.00	22.88
63514000 TAXES/VEHICUL.DE SOCIETES		3 027.00		2 568.00	459.00	17.87
63780000 CARTE GRISE		191.76		237.50	45.74	19.26
SALAIRES ET TRAITEMENTS		399 846.11		575 031.24	175 185.13	30.47
64100000 REMUNERATIONS PERSONNEL		403 330.96		348 404.49	54 926.47	15.77
64115000 REMUNERATION GERANT				169 385.00	169 385.00	100.00
64115400 COTISAT ⁰ MADELIN				4 302.22	4 302.22	100.00
64115500 COTISATION RSI				52 253.00	52 253.00	100.00
64120000 CONGE PAYES		4 319.35		6 251.83	1 932.48	30.91
64141100 PRIME DE PANIER				1 346.40	1 346.40	100.00
64150000 INDEMNITES DIVERSES		7 804.20		6 911.70	892.50	12.91

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES				
64510000 COTISAT o URSSAF	165 524.58	140 301.55	25 223.03	17.98
64520000 COTISAT o RETRAITE	104 290.42	92 549.55	11 740.87	12.69
64530000 COTISAT o RETRAITE CADRE	17 665.43	14 989.08	2 676.35	17.86
64540000 COTISAT o ASSEDIC	19 369.66	17 327.83	2 041.83	11.78
64551000 COTISATION PREVOYANCE	16 631.65	14 981.46	1 650.19	11.01
64580000 CH.SOCIALES S/PRIME	3 234.21	1 762.83	1 471.38	83.47
64581000 CHARGES/CONGES PAYES	5 065.00		5 065.00	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	2 697.21	2 902.12	204.91	7.06
64900000 CICE	686.00	783.68	97.68	12.46
	4 115.00	4 995.00	880.00	17.62
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS				
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	7 147.88	12 503.63	5 355.75	42.83
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	1 443.65	3 736.99	2 293.34	61.37
	5 704.23	8 766.64	3 062.41	34.93
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT				
68173000 DOT PROV DEPRECIAT STOCK	16 509.50	16 509.50		
	16 509.50	16 509.50		
AUTRES CHARGES				
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	21.31	1 519.93	1 498.62	98.60
	21.31	1 519.93	1 498.62	98.60
Total des Charges d'exploitation	3 302 722.01	3 352 679.35	49 957.34	1.49
Résultat d'exploitation	145 606.15	160 570.04	14 963.89	9.32
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES				
76400000 REVENUS VAL.MOB.PLACEMENT	3 617.39		3 617.39	
	3 617.39		3 617.39	
Total des Produits financiers	3 617.39		3 617.39	
Résultat financier	3 617.39		3 617.39	
Résultat courant avant impôts	149 223.54	160 570.04	11 346.50	7.07
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION				
67120000 CONTRAVENTIONS - AMENDES	639.00	34.00	605.00	NS
	639.00	34.00	605.00	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL				
67520000 VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED		15 235.54	15 235.54	100.00
		15 235.54	15 235.54	100.00
Total des Charges exceptionnelles	639.00	15 269.54	14 630.54	95.82
Résultat exceptionnel	639.00	15 269.54	14 630.54	95.82
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	45 221.00	44 372.00	849.00	1.91
	45 221.00	44 372.00	849.00	1.91
Total des produits	3 451 945.55	3 513 249.39	61 303.84	1.74
Total des charges	3 348 582.01	3 412 320.89	63 738.88	1.87
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	103 363.54	100 928.50	2 435.04	2.41